

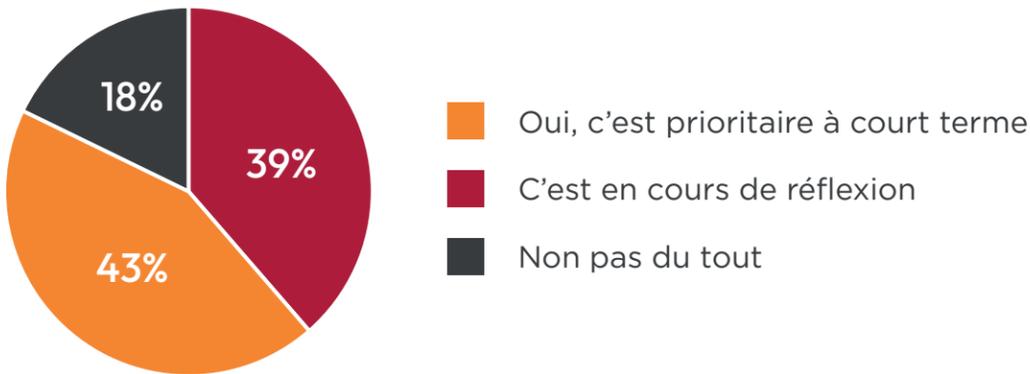


Enquête : l'archivage électronique

Réalisée par Archimag en mars 2023 auprès de 101 entreprises françaises

Archivage électronique : où en sont les entreprises française ?

Est-ce que l'archivage électronique est un sujet prioritaire dans votre entreprise ?



Existe-t-il une politique d'archivage clairement définie au sein de votre entreprise ?

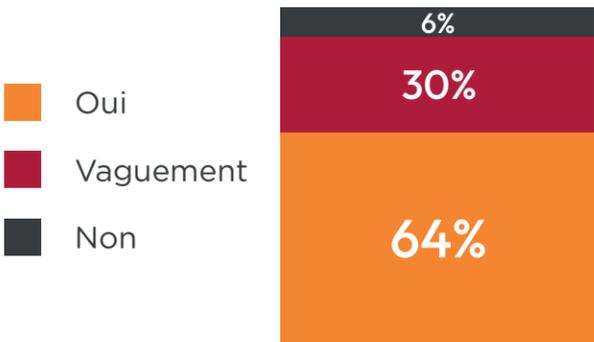


48% des entreprises n'ont pas de politique d'archivage clairement définie.

Actuellement, au sein de votre entreprise, l'archivage se fait de quelle manière ?



Connaissez-vous la réglementation en matière d'archivage ?



Savez-vous combien de temps vous devez conserver vos documents ?

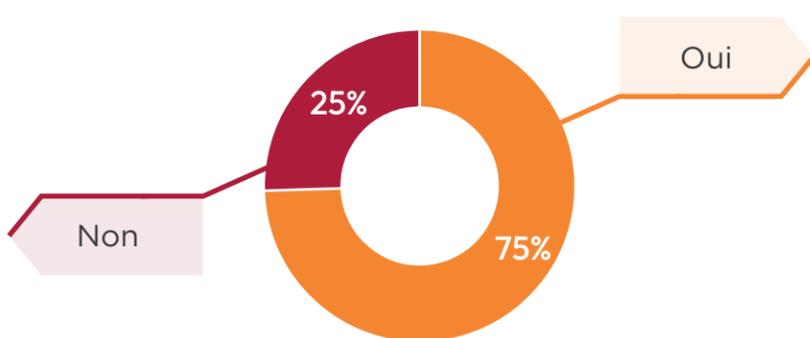


81% savent combien de temps ils doivent conserver les documents qu'ils traitent au quotidien.

60% des entreprises ne disposent pas d'un système d'archivage électronique.

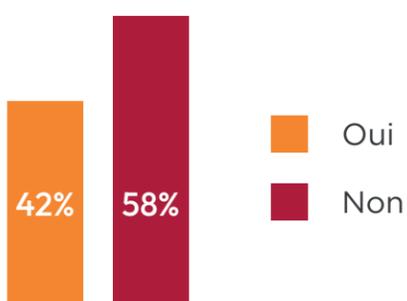
Les entreprises françaises & le coffre-fort numérique.

Connaissez-vous la différence entre un SAE (Système d'Archivage Electronique) et un CFN (Coffre-Fort Numérique) ?



39% des entreprises **ne connaissent pas bien** les caractéristiques et usages possibles du CFN

Êtes-vous équipé d'un coffre-fort numérique ?



Utilisez-vous votre CFN à d'autres fins que la conservation des bulletins de paie ?

